



## ASSOCIATIONS

\*\*\*\*

Dossier de demande de subvention  
Année 2023

Dossier à adresser à [communication@chanoscurson.fr](mailto:communication@chanoscurson.fr) ou à déposer en Mairie avant le

**15 octobre 2023**

avec toutes les pièces demandées

### 1. Renseignements généraux sur l'association

Nom de l'association :

Nombre d'adhérents au 30 septembre 2022 :

Dont adhérents Chanos-Cursonnais :

Adresse e-mail :

### 2. Composition du bureau

Président :

Tél :

Mail :

Secrétaire :

Tél :

Mail :

Trésorier :

Tél :

Mail :

Date de la dernière Assemblée Générale :

### 3. Demande de subvention

Subvention « Fonctionnement »

Subvention « Achat d'équipement »

Subvention « Projet »

**Montant demandé :**

Descriptif de la demande :

#### 4. Liste des documents à joindre obligatoirement

- Le compte de résultat du dernier exercice, daté et signé par le Président(e)
- Restes en compte (intégralité des comptes bancaires) à la date de clôture du dernier exercice
- Attestation sur l'honneur et consentement RGPD (cf annexe)
- **Références bancaires ou postales** : Joindre obligatoirement un RIB
- Pour une subvention « Fonctionnement » : programme prévisionnel et descriptif des activités pour l'année 2023
- Pour une subvention « Achat d'équipement » : devis (valide à la date de dépôt)
- Pour une subvention « Projet » : court descriptif du projet (actions menées, public ciblé...) et budget prévisionnel

**Fait à**

**Le**

**Signature du Président(e)**

#### CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

Dossier reçu le :

Accusé réception fait le :

Réponse faite le :

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Représentant légal de l'association, certifie que :

- L'association est en règle au regard de toutes ses obligations légales.
- La subvention demandée, si elle est accordée, sera utilisée uniquement pour l'objet mentionné dans ce dossier de demande.
- L'association, conformément aux dispositions de l'article 10.1 de la loi 2000.321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République... », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

**Date et signature :**

.....

## CONSENTEMENT RGPD

Dans le cadre de votre demande de subvention, nous devons traiter des données à caractère personnel : *nom, prénom, téléphone, adresse e-mail.*

Ces données sont traitées uniquement aux fins d'instruction d'une demande de subvention. Elles ne sont utilisées dans aucun autre but.

Vous avez le droit de consulter et de faire rectifier les données visées. Vous avez également le droit à l'oubli, à la portabilité des données et à l'opposition.

Pour exercer vos droits relatifs aux données à caractère personnel, vous pouvez prendre contact avec Mme le Maire de Chanos-Curson par mail à [communication@chanoscurson.fr](mailto:communication@chanoscurson.fr) ou courrier.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance de ce qui précède et autorise la commune à traiter ses données à caractère personnel.

**Date et signature :**